

Service de l'Information et de
l'Orientation
1937/2017

Dossier suivi par

Hélène Gervais
IEN IO Adjointe Dasein 2nd degré

Assistante de direction
Géraldine Piroddi
Tél. 02 47 60 77 51
Fax 02 47 60 77 79
ce.iio37
@ac-orleans-tours.fr

267 rue Giraudeau
CS 74212
37000 Tours

Tours, le 10 juillet 2017

L'Inspecteur d'académie
Directeur académique des services
de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

à

Mesdames les directrices et Messieurs
les directeurs d'école
Mesdames et Messieurs les IEN 1^{er}
degré
Mesdames les directrices de C.I.O. (pour
information)

Objet : Organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés dans le 1^{er} degré

Référence : Circulaire n° 2012-141 du 2 octobre 2012 (BO n°37 du 11 octobre 2012)

La présente note précise les modalités d'inscription et de scolarisation des élèves nouvellement arrivés en France (EANA) dans les écoles de l'Indre-et-Loire.

INSCRIPTION

1/ Elèves de maternelle :

Ils sont inscrits dans leur école de quartier sans soutien FLS.

2/ Elèves de l'élémentaire :

- Tours et agglomération :
Les élèves sont accueillis dans une des écoles du maillage EANA (liste jointe) où ils bénéficient de l'aide spécifique FLS : une à quatre séances hebdomadaires, en fonction des besoins et des possibilités sur une durée effective maximum de 18 mois.
Il n'y aura pas de prise en charge pour un seul élève : visite d'un.e professeur.e FLS sur ½ journée.
- Hors agglomération :
Les élèves sont scolarisés dans leur école de quartier. Le.la directeur.trice d'école prend contact avec le CASNAV - Bogda Szotowski Formatrice au CASNAV d'Orléans-Tours (ce.casnav@ac-orleans-tours.fr), pour l'évaluation, les conseils et outils de prise en charge. Une formation Magistère est également disponible.

3/ Elèves en âge d'être scolarisés en collège (11-12 ans) :

Les élèves et les familles doivent se présenter au CIO le plus proche pour entretien et évaluation avant toute inscription dans un établissement.

ROLE DU/DE LA DIRECTEUR/TRICE D'ECOLE

Le/la directeur/trice d'école accueille l'élève et sa famille lors d'un entretien. Il ou elle prend rendez-vous avec l'enseignant spécifique FLS pour une évaluation en langue d'origine.

Objectif de l'entretien : rassembler différentes informations personnelles et pédagogiques, présenter l'organisation du système scolaire français, proposer une visite de l'école et donner toutes les informations relatives à la scolarité de l'élève.

Objectifs de l'évaluation : affecter l'élève au plus près de sa classe d'âge, en fonction des résultats de l'évaluation, des compétences de l'élève ; rédiger un projet d'accueil pour l'élève.

SUIVI - CONCERTATION

Une concertation régulière est organisée par Mme Burkhardt, coordonnatrice 1^{er} degré avec les enseignants FLS 1^{er} degré pour ajuster la présence des enseignants FLS dans les écoles du maillage.

Pour préparer ces réunions de concertation, les directeurs des écoles qui accueillent des EANA adressent à chaque fin de période (avant chaque congé scolaire) le tableau de recensement des EANA inscrits dans leur école :

- à l'IEN de circonscription
- à la coordonnatrice 1^{er} degré (fls37@ac-orleans-tours.fr)

Deux réunions annuelles en DSDEN rassemblent les enseignants FLS intervenant dans le 1^{er} degré, les IEN des circonscriptions concernées, Mme Burkhardt, coordonnatrice 1^{er} degré et Mme Szotowski, référente du CASNAV, pour veiller au suivi et à l'amélioration de l'accueil des EANA dans les écoles du département.



François Boulay

PJ :

- Liste des écoles du maillage EANA
- Charte d'accueil des EANA 1^{er} degré
- Dispositif d'accueil des EANA 1^{er} et 2nd degrés
- Tableau de suivi des EANA par école